



COMMUNE DE VALLOUISE- PELVOUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 19

Le 5 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle MOREAU, suivant convocation transmise le vendredi 29 mai 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ADISSON Frank, ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, BECKER Eric, BROUMAULT Olivier, CHERFILS Jacqueline, CLERET DE LANGAVANT Maixent, KIRKYACHARIAN Luc, LIMARE Camille, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard

Excusé ayant donné procuration : ALTOBELLI Jacques à KIRKYACHARIAN Luc, BALCET Fanny à BROUMAULT Olivier, COQUILLAT Catherine à CLERET DE LANGAVANT Maixent, FISCHER Maryline à MOREAU Gaelle, PIRON Silène à LIMARE Camille, QUANTIN Lauriane à BECKER Eric, TURPIN-HUTTER Anne à CHERFILS Jacqueline, VIESSANT Celine à BARONNAT Bernard

Secrétaire de séance : KIRKYACHARIAN Luc

2026-044 - REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

En application de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, l'institution d'un régime de Fiscalité Professionnelle Unique entraîne la création d'une « commission locale d'évaluation des charges transférées » (CLECT) chargée, comme son nom l'indique, d'évaluer les charges transférées par les communes à la communauté de communes, à la suite d'un transfert de compétences.

Le conseil communautaire a procédé à la création de cette commission, en actant le principe que celle-ci soit composée d'un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune, soit huit membres titulaires et huit membres suppléants.

	Nom
Déléguée titulaire	Jacqueline Cherfils

Déléguée suppléante	Frank Adisson
---------------------	---------------

Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations. Il est proposé de se prononcer sur ces candidatures au vote à main levée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

De désigner les membres de la CLECT conformément au tableau ci-dessus.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 5 juin 2026

Le président de séance,
Gaelle MOREAU

Le secrétaire de séance,
Luc KIRKYACHARIAN